

Mardi 6 décembre 2016

**Contact presse
Emilie Gobert**

Ifce - Haras national de Saintes
2 avenue Jourdan
17100 Saintes
+33 (0)6 22 00 28 13

emilie.gobert@ifce.fr
www.ifce.fr

Vente des deux Haras nationaux de Lamballe et d'Hennebont : des projets « cheval » confirmés par les collectivités et maintien du service public de l'Ifce

La signature des actes de vente pour les deux Haras nationaux bretons a lieu le 6 décembre 2016 à Lamballe et à Hennebont entre l'Institut français du cheval et de l'équitation (Ifce) et les acquéreurs. Les équipes de l'Ifce restent présentes en maintenant leurs activités en territoire et accompagnent le futur GIP du cheval Breton.

Achat des Haras nationaux bretons par les collectivités

Après deux ans de concertation, la signature des actes de vente pour les deux Haras nationaux bretons a lieu le 6 décembre 2016 à Lamballe et à Hennebont.

Ces signatures se déroulent en présence de Christian Vanier, directeur général de l'Ifce, et des acquéreurs à savoir Monsieur Philippe Hercouet, président du Syndicat mixte du Haras national de Lamballe et de Messieurs Norbert Métairie et André Hartereau, respectivement Président de Lorient Agglomération et Maire d'Hennebont.

Poursuite d'usage « cheval » pour chacun des sites et maintien de l'Ifce

Ces ventes des Haras nationaux bretons s'accompagnent d'une nouvelle organisation des services publics de l'Ifce en territoire, vrai projet territorial avec le cheval. L'Ifce reste présent sur les deux haras. Avec une équipe adaptée, il a pour objectif d'aider à la professionnalisation et au développement de la filière équine sur le territoire breton et maintient les activités suivantes :

- assurer la traçabilité des équidés,
- proposer des formations,
- effectuer de la recherche appliquée sur les activités de médiation équine,
- transférer les savoirs relatifs au cheval et à l'équitation.

Partenaire de l'association de préfiguration du GIP du cheval breton, l'Ifce a la volonté d'être membre du futur GIP et d'accompagner ce service aux éleveurs pour la promotion de la race bretonne. En effet, l'Ifce assurera des missions d'étalonnage et d'entretien des étalons hors saison de monte en mettant à disposition du GIP du personnel expert en reproduction (inséminateur, manipulateur d'échographe, ...).

Les deux haras continueront à être gérés par les syndicats mixtes (établissements publics locaux intégrant toutes les collectivités de la commune jusqu'au Conseil régional) qui développent des projets « cheval » ambitieux associant une valorisation culturelle et touristique des sites.